

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 21 (1933)

Heft: 399

Artikel: La VIIe Journée d'éducation à Neuchâtel : (25 février 1933)

Autor: E.P.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261041>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

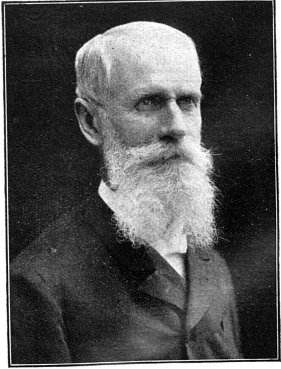
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un centenaire à ne pas oublier



Oliché Werder, Berne.

Carl HILTY

Le 28 février dernier a été célébré, dans diverses villes de Suisse, le centième anniversaire de la naissance de Carl Hilty, l'auteur de l'*Annuaire politique de la Confédération suisse*, et, avec Charles Secrétan, l'un des premiers partisans du droit de vote des femmes en Suisse. Car, ce droit que des femmes en nombre toujours plus grand réclament maintenant, a été d'abord, dans notre pays, et cela est curieux à constater, défendu d'abord par des hommes, et cela sur la base de principes politiques ou moraux absolument inattaquables, comme une doctrine de simple équité. C'est Hilty qui écrivait, en 1897 déjà, cette phrase si souvent citée depuis lors, mais que les féministes de 1933 ne doivent pas se lasser de méditer:

Il faut le dire sans hésiter à celles des femmes suisses qui s'occupent des « droits de la femme »: tous leurs efforts resteront sans valeur, et leurs résultats incertains, tels que des cadeaux qu'une époque accorde et qu'une autre reprend, tant qu'elles n'auront pas le droit de vote, au moins dans un domaine limité. Car celui-là seul possède la liberté et le mérite, qui peut et veut lui-même faire usage de cette liberté.

employée doit être bien nourrie si l'on veut pouvoir exiger d'elle un travail effectif. Les lois cantonales et les règlements communaux concernant les habitations ont contribué dans une large mesure à l'amélioration des logements des employées de maison. Une grande partie de ces lois interdisent de loger du personnel dans des chambres n'ayant que des chassés à tabatière ou se trouvant dans les sous-sols. Par contre, les employées de maison se plaignent souvent du peu de temps dont elles disposent pour mettre leur chambre en ordre.

Assurances sociales. — L'art. 344 du C. O. fixe que: « sauf convention ou usage contraire, l'entretien et le logement dans la famille de l'employeur sont considérés comme faisant partie du salaire. En pareil cas, l'employeur doit pourvoir à l'entretien, aux soins et aux secours médicaux nécessaires, lorsque l'employé est empêché, par la maladie, et sans sa faute, de faire son travail pendant un temps relativement court. »

Il est donc dans l'intérêt de l'employeur aussi bien que de l'employé que ce dernier contracte une assurance-maladie. Les accidents de travail sont assez peu fréquents dans les ménages, aussi l'assurance-accidents a-t-elle peut-être moins d'importance. Par contre, une assurance-vieillesse obligatoire serait fort utile pour les employées de maison.

CONCLUSIONS

La Commission d'études estime qu'il faut vouer une attention spéciale à l'élevation du niveau de la profession d'employée de maison, car c'est de cette élévation que dépendra l'augmentation numérique du personnel suisse. L'immigration des pays limitrophes doit être encouragée, à la condition que le service de maison soit simultanément amélioré et qu'on exige des étrangères immigrées un certain minimum de qualités et d'aptitudes professionnelles. La politique locale du marché du

travail devrait tenir compte de la situation dans la Suisse entière et refuser le permis de séjour à des étrangères, si, dans d'autres parties de la Suisse, des gens du pays cherchent du travail dans le service de maison. La Commission recommande en outre:

a) d'avoir recours aux bureaux de placement publics et d'utilité publique. Il est très important que le service de placement ait un caractère individuel et qu'il fonctionne consciencieusement; il pourrait ainsi faire valoir son influence dans l'intérêt de l'unification et de la fixation de conditions de travail plus avantageuses.

b) que l'instruction générale de toute jeune fille capable de s'instruire comprenne les connaissances ménagères et la pratique constituant les éléments essentiels d'un ménage moyen. Ce but peut être atteint par l'enseignement ménager dans toutes les écoles primaires (1^{er} et 2^{me} degré) et l'enseignement ménager complémentaire obligatoire.

c) que la formation ménagère professionnelle se rattache à l'instruction générale sous forme de cours ménagers avec contrat d'apprentissage et examen de fin d'apprentissage. La Commission d'étude demande la diminution, d'une façon générale, de la durée du travail; l'augmentation des demi-journées et éventuellement des journées entières de congé. Elle souhaite la création d'une assurance-maladie obligatoire pour toutes les employées de maison, ainsi que l'assurance-vieillesse obligatoire. La solution des conflits résultant du contrat de service domestique devrait partout être soumise à la compétence des tribunaux de prud'hommes.

La Commission d'étude estime encore qu'un moyen efficace pour obtenir une durée de travail plus courte et mieux observée, ainsi qu'une plus grande indépendance des employées de maison consisterait dans la création de places à la journée. Pour faciliter l'introduction de ce système du service sans com-

munauté domestique, il serait très souhaitable de créer des homes spéciaux, qui serviraient aussi de logement pour les employées de maison ne passant que la journée chez leurs employeurs et rentrant le soir. On pourrait également y joindre une maison de retraite pour les employées de maison, et une école de ménage, les travaux d'intérieur de la maison de retraite et du home étant exécutés par les apprenties. A la fin de l'apprentissage, un diplôme serait délivré. Il faudrait finalement ajouter au home un service de placement.

Enfin la Commission d'étude recommande, comme première mesure, la création d'un secrétariat central qui travaillerait, pendant ces prochaines années, à la solution de la question du service de maison.

H. ZWAHLEN.



DE-CI, DE-LÀ

L'aide aux émigrants suisses.

Le service international d'aide aux émigrants a pour but de lier l'activité des œuvres sociales des différents pays par une organisation internationale et interconfessionnelle, et de chercher à résoudre les problèmes sociaux dont la solution nécessite des démarches dans plus d'un pays.

Malgré toutes les difficultés actuelles, l'année dernière a permis la création du S. I. A. E. D'après les nombreux exemples que nous présente le dernier rapport, nous pouvons nous rendre compte que la Section suisse, qui compte parmi ses membres plusieurs juristes, est devenue une institution nationale, et espère devenir peu à peu un instrument de liaison entre les organisations du pays et celles de l'étranger. Son budget est fort modeste; les fonds sont dus à la générosité d'un certain nombre d'industriels, de banques et de particuliers.

Auberges de jeunesse.

La Fédération suisse des auberges de jeunesse nous prie de rappeler à nos lecteurs et lectrices l'existence des refuges et auberges créés par elle en vue de favoriser le sport d'hiver, et de permettre à de jeunes skieurs sans grandes ressources de se livrer à ces bienfaites courses de montagne sans grever leur budget de trop lourdes dépenses. On peut en effet séjourner dans ces auberges de jeunesse pour le prix extraordinairement modique de 25 centimes à 1 fr. 50 par jour — surtout si l'on emporte des vivres dans son sac.

Pour tous renseignements sur l'emplacement et l'organisation de ces auberges, encore trop peu connues en Suisse romande, s'adresser soit au Secrétariat de la Fédération, Seilergraben, 1, Zurich, soit aux Sections locales de Berne, Lausanne, etc.

des Etats-Unis; elle lit les publications militaires suisses et allemandes autant que celles des pacifistes. C'est dire qu'elle connaît les possibilités d'une guerre future et qu'elle en entrevoit d'autres, car la recherche scientifique n'est pas arrêtée, et la technique se développe sans cesse, et sans égard pour la vie humaine. Les armes de demain sont des combinaisons de gaz toxiques avec des explosifs dont certains à retardement, avec des bombes incendiaires, des dosages savants d'un moyen de terreur, suivi de moyens de destruction abominables. Les lancements de brouillards permettront aux avions de s'approcher invisiblement d'un centre et d'y semer en peu de minutes des milliers d'incendies, des maladies horribles, la panique et la mort.

Lorsqu'on suit chapitre après chapitre l'exposé de M^{me} Woker, les moyens de défense préconisés par la Croix-Rouge paraissent insensés; l'on se rend compte qu'il faudrait pour cela une préparation de longue haleine exigeant des travaux extrêmement coûteux, et que malgré tout les populations ne seraient pas sûres de pouvoir se servir de l'aide promise. Aussi ne peut-on que souscrire à la conclusion du professeur André Mayer, du Collège de France, président de la Commission des Experts de la Croix-Rouge, qu'il faut combattre la guerre elle-même.

L'objection que les conventions internationales doivent arriver à protéger les populations civiles ne tient pas devant l'expérience de la dernière guerre: la sophistique militaire trouvera toujours une raison stratégique ou tactique pour motiver la violation d'une loi internationale.

Ce livre est écrit dans une langue imagée, avec une émotion contenue, et par moments des éclats

La VII^e Journée d'Education à Neuchâtel

(25 février 1933.)

Il ne saurait être question de rendre compte de façon satisfaisante, dans l'espace que le *Mouvement Féministe* peut leur consacrer, des quatre savantes conférences qui ont rempli la VII^e Journée d'Education à Neuchâtel. Tout au plus peut-on essayer d'en donner un aperçu forcément superficiel, et d'indiquer le lien qui les unit.

Le programme portait ce titre collectif: *Quelques problèmes d'éducation affective*. Dans ce domaine, les anomalies sont fréquentes; aussi la psychologie y côtoie-t-elle la médecine; des conférenciers, deux étaient psychologues, deux médecins; ce fut un médecin, le Dr Chable, président de *Pro Familia*, qui introduisit la première séance, et M. A. Borel. Chef du Département de l'Instruction publique, qui ouvrit la journée suivante: on le voit, la balance fut tenue rigoureusement égale entre les deux sciences.

Tout d'abord, M^{me} Guex, docteur en médecine, exposa, avec une lucidité que chacun a admirée, quelques cas de rééducation dont elle s'est occupée. M^{me} Guex exerce, au service médico-psychologique valaisan, à Monthey, une activité très intéressante: les enfants qui présentent des anomalies lui sont soumis; M^{me} Guex les examine, et, lorsqu'elle parvient à découvrir le conflit de sentiments qui les trouble, et qui la plupart du temps est tout autre que ce qui paraît au dehors, l'enfant en est libéré et guéri.

M. Baudouin, directeur de l'Institut international de psychagogie à Genève, traita le lendemain le même sujet, de façon plus systématique. Ainsi que l'avait déjà relevé M^{me} Guex, M. Baudouin remarque que bon nombre de ces conflits ont pour cause la jalousie, inconsciente souvent, de l'enfant à l'égard d'un petit frère, d'une petite sœur, de l'« accapareur », qui le fait passer au second plan dans la famille. Une fillette se met à voler, sous le prétexte de procurer le nécessaire à sa petite sœur; car, comme on le dit dans son entourage, les temps sont durs. Le vrai mobile de ses actes, c'est qu'elle se sent frustrée, et qu'elle éprouve le besoin de reprendre, de s'approprier tout ce qu'elle peut. Un sentiment noble sert à déguiser un mobile inavouable, que l'enfant se cache à lui-même; et il est le plus souvent dupe de cette supercherie. C'est une sorte d'hypocrisie, hommage rendu à la vertu, ou effort vers la vertu; c'est une tentative maladroite de résoudre un conflit de sentiments. Mais la tentative peut réussir; c'est-à-dire que le sentiment feint peut triompher, aboutir à la sublimation du sentiment condamné. L'éducateur s'appliquera à faciliter ce « transfert », en cherchant, sous le contenu manifeste des sentiments, leur contenu latent. Mais cette recherche, œuvre du psychanalyste, est ardue, et, faute de temps, le conférencier ne peut entrer dans le détail des procédés d'interprétation de ces cas compliqués.

Quant au Dr O. Frel, médecin-directeur de la Clinique « Rives de Prangins », c'est par des considérations d'ordre biologique qu'il aborde son sujet: *L'affectivité et les instincts dans la pratique médico-pédagogique*. L'ambie présente des propriétés qui contiennent déjà toutes les complications de l'être humain. Le conférencier s'en tient à deux d'entre elles: la sensibilité et la motricité, qui sont indissolublement liées. D'elles dérivent l'affectivité et les instincts, qui sont à la base de l'intellect. Nous acceptons telle idée ou la rejetons en obéissant à une loi d'at-

COLETTE YVER: *Cher cœur humain*, recueil de contes. 12 ff.

GUY DE POURTALES: *Wagner, histoire d'un artiste*. 18 ff.

LÉON DAUDET: *Salons et journaux*. (Souvenirs.) 15 ff.

ABEL HERMANT: *Ainsi parla M. Lancelot*. (Grammaire.) 15 ff.

VICKI BAUM: *Hélène Wilbur*. 15 ff.
Lohwinckel en folie. 12 ff.
Grand hôtel. 15 ff.
Lac-aux-Dames.

SIMONE RATEL: *La maison des Bories*. 13.50 ff.

CHARLY GUYOT: *Voyageurs romantiques au pays neuchâtelois*. 4.50 fs.

ALICE LA MAZIERE: *Maroc secret*. 12 ff.

CLEMENCE DANÉ: *Régiment de femmes*. (Trad. de l'anglais.) 18 ff.

JACQUES CHENEVIÈRE: *La comtesse de Ségur, née Rostopchine*. (Biographie.) 15 ff.

SUZANNE NORMAND: *Madame Tolstoï*. (Collection « Leuif ménage ».)

ANDRÉ MAUROIS: *Mes songes que voici*. (Essais, voyages.) 15 ff.
L'Anglaise et d'autres femmes.

HENRY BORDEAUX: *Amitiés étrangères, voyages et rencontres*. 15 ff.

PIERRE GRELLET: *La vie cavalière de Catherine de Watteville*. 6.50 fs.

HELEN GRACE CARLISLE: *Chair de ma chair*. (Traduction de *Mother's Cry*.)

H. MORGENTHALER: *Chercheurs d'étain*, roman d'un prospecteur dans la jungle siamoise, trad. de l'allemand. 2.75 fs.

LA FURETUSE.



Publications reçues

Dr. GERTRUD WOKER, chef du laboratoire de biologie physico-chimique de l'Université de Berne: *Der kommende Gift- und Brandkrieg und seine Auswirkungen gegenüber der Zivilbevölkerung*. 276 p., 26 planches, 6-9 éditions. Editeur: Ernst Oldenburg, Leipzig. Prix broché M. 3.60, relié M. 4.80.

Ce livre, édité pour la première fois en 1925, contient une étude serrée des moyens scientifiques de guerre, spécialement des gaz toxiques. L'auteur cite les spécialistes de plusieurs pays, allemands, français, anglais, américains, russes, les rapports de la Croix-Rouge internationale et de la Société des Nations. Elle a assisté à des expériences techniques à la station militaire d'essai

d'indignation. Il n'est pas tendre pour la Société des Nations; il fait entrevoir des vilenies indicibles, imputables à l'industrie de guerre. Il n'est pas d'une lecture réconfortante, mais nous en recommandons la lecture à tous les lecteurs du *Mouvement* qui comprennent l'allemand.

A. DE M.

M^{me} le Dr. MARIA MONTESSORI: *La Paix et l'Education*. Bureau international d'Education, Genève, 1933. 23 p. Prix 1 fr.

M^{me} Montessori défend la thèse que des homes meilleurs dans un monde meilleur arriveraient à vivre en paix, en harmonie même. Citant l'exemple de l'évolution dans l'hygiène et dans la pathologie microbienne, l'auteur entrevoit la possibilité d'une évolution pacifiste de la vie internationale meurtrière d'aujourd'hui, qu'elle compare au manque d'hygiène du Moyen-Age avec ses pestes dévastatrices.

L'auteur a une foi inébranlable dans l'éducation, ainsi qu'une confiance absolue dans la raison omnipotente. L'homme meilleur sera le produit de l'éducation basée sur la connaissance de l'enfant; il faut revenir à l'enfant. M^{me} Montessori sépare l'humanité en adultes et en enfants de 0 à 13 ans. Il faut arriver à supprimer l'antagonisme actuel entre parents et enfants, entre maîtres et élèves, antagonisme qui engendre la dissimulation, la méfiance, le besoin de se vaincre, de s'éliminer mutuellement, germe des guerres armées. Pourquoi ne veut-on pas s'occuper de la paix et la préparer scientifiquement comme on a préparé la guerre? C'est que par paix on sous-entend la paix des vaincus, donc encore un état de guerre.

traction affective plutôt qu'à une loi logique. Les sciences abstraites elles-mêmes n'ont pas d'autre source; l'adhésion aux prémisses mathématiques est un acte de foi. S'il en est ainsi; si, d'autre part, l'enfant, dès l'âge d'un ou deux ans, est un être affectif complet; si sa mémoire affective garde des traces indéfectibles qu'il ne peut remémorer consciemment, l'on comprend l'importance immense de ces premières années, et comment le respect pour l'enfant doit commencer au berceau. En dehors du langage, les êtres humains sont unis par une résonance affective (échothymie) qui est à la base de la suggestion; celle-ci est un moyen didactique puissant dont dispose l'éducateur; mais il doit en user avec la plus grande prudence, surtout dans le domaine moral, et ne pas écraser l'enfant par des exigences d'adulte, en l'exposant à des défaits, à des catastrophes qu'il n'est pas de taille à supporter. En ce qui concerne les instincts, la même délicatesse s'impose: ne pas les refouler, mais les dévier, les sublimer.

C'est encore au problème moral que s'attache M. Piaget, professeur à l'Université et à l'Institut J.-J. Rousseau de Genève. Selon sa méthode, si personnelle et si vivante, M. Piaget a interrogé l'enfant lui-même, et il a cherché, dans le jeu, l'activité enfantine par excellence, le secret de son jugement moral. Le jeu de billes, avec son code et sa jurisprudence, lui a révélé que, suivant leur âge, les enfants ont deux conceptions de la règle, et deux attitudes différentes à son égard; les petits, de 5 à 6 ans, l'acceptent sans la comprendre, comme une sorte de dogme. Ils la respectent, mais la pratiquent peu; à l'âge de 10 ou 12 ans, ils la considèrent comme une convention, mais ils l'observent honnêtement; ils ont passé de la discipline extérieure, de la morale du tabou, à la morale intérieure, à l'autonomie de la conscience, par la voie du respect mutuel. C'est donc une erreur que d'exiger que l'enfant obéisse à une règle venue du dehors; on n'aboutit ni à l'usage du formalisme, au mensonge ou au pseudo-mensonge.

Les éducateurs accourus de tout le canton ont pu mesurer les erreurs des procédés sommaires de la pédagogie courante. Tout au long de ces conférences a retenti, comme un leit-motiv, le vieil adage: *Maxima puero reverentia*, précisé et approfondi par la science moderne. Parents et maîtres en feront sans doute leur profit, pour obtenir, par de meilleurs moyens, des résultats meilleurs. Toute leur reconnaissance est acquise aux conférenciers, ainsi qu'aux organisateurs de ces journées. Il a été rendu publiquement un hommage mérité aux sociétés initiatrices, et très spécialement à M^{lle} M. Evard, docteur en philosophie qui en est l'animatrice et qui n'a ménagé aucune peine pour en assurer le succès.

E. P.

L'Exposition "La Femme"

Cette exposition annoncée à Berlin pour la période du 18 mars au 28 avril est organisée par l'Office des expositions, des comptoirs commerciaux et du trafic touristique de la Ville de Berlin, avec l'aide des principales associations féminines allemandes et du Musée d'hygiène.

Elle comprendra 9 groupes se rapportant tous à la femme dans la vie publique.

1. *L'activité féminine*: La mère, la maîtresse de maison, le travail professionnel de la femme dans la vie publique.

La Société des Nations et les Sociétés pour la paix devraient se faire le centre d'une nouvelle orientation de l'humanité. L'enfant, le nouvel enfant, prépare le "surhomme", celui qui est prédestiné à se lancer à la conquête de l'infini.

A. DE M.

Un serviteur de la Croix-Rouge: Maurice Dunant (1866-1931). 1 vol. avec portrait. Impr. Kundig, Genève.

Le *Mouvement Féministe* a déjà rendu hommage, il y a quelques mois, à la mémoire de cet homme modeste, convaincu et consciencieux, qui personnifiait si bien l'esprit de dévouement aux œuvres philanthropiques dont s'honorèrent certaines familles de la vieille Genève. Une plaquette illustrée d'un beau portrait nous apporte aujourd'hui les témoignages de regrets et de sympathie dont fut entourée sa compagne lors de son grand deuil, et dont la lecture a dû lui être douce par l'hommage ému et unanime rendu à Maurice Dunant par tous ceux et toutes celles qui collaborèrent avec lui.

M. F.

CAMILLE DREVET: *Peut-on contrôler les industries de guerre? et Désarmement d'abord les profiteurs de guerre*. Deux brochures. Maison Internationale, 12, rue du Vieux-College, Genève.

L'auteur étudie la politique des armements, et établit que le problème des industries de guerre est inextricablement lié à celui du désarmement et à la conception économique et politique de notre temps. Elle fait un appel énergique à l'opinion publique pour qu'elle intervienne et fasse pression auprès des organismes de la S. d. N., afin de mettre un terme aux profits de ceux qui préparent la guerre.

J. V.

2. *La femme et la race*: L'homme et la femme, la conception, l'enfantement, l'hygiène de la femme mariée.
3. *La mère*: Le nourrisson, l'écolier, l'adolescent.
4. *Le ménage*: L'économie domestique, l'habitation, la cuisine.
5. *Les denrées coloniales*: Valeur nutritive des divers produits.
6. *L'habillement*: Les étoffes, les vêtements, les chaussures.
7. *L'hygiène*: Les savons, les poudres, les cosmétiques, les parfums.
8. *Les associations féminines*: Les diverses professions féminines, le travail de la femme dans les associations.
9. *L'art et la femme*.

En outre de nombreuses conférences d'intérêt féminin auront lieu presque chaque jour.

Correspondance

Pour soutenir le "Mouvement"

Genève, le 2 mars 1933.

Chère Mademoiselle Gour,

J'ai lu avec la plus grande sympathie l'appel adressé aux abonnés du *Mouvement*. Je constate, avec émotion que cette crise effroyable menace de nous arracher des mains les armes mêmes dont nous avons besoin pour la combattre, armes parmi lesquelles votre excellent et courageux journal est l'une des plus nécessaires.

En vous envoyant un peu de secours matériel, je vous souhaierais cent fois plus important, je voudrais ajouter ma voix à votre appel à la solidarité féminine pour sauvegarder en ces temps difficiles, la vie de ce vaillant journal, indépendant, ouvert à toutes nos opinions et où chacune de nous, quelle que soit son activité sociale, trouve un appui et une tribune libre pour ses idées.

Ainsi en ma qualité d'ouvrière de la Paix, j'apprécie tout particulièrement la campagne énergique et sincère que vous, féministe du premier rang dans le combat, avez menée en faveur du désarmement matériel et moral.

Il me semble que notre propre travail d'éducation pacifiste à l'Union Mondiale de la Femme a été facilité ces derniers temps ensuite de vos efforts pour surmonter l'apathie et l'indifférence publique vis-à-vis du travail pour la paix.

Je suis certaine que de nombreux mouvements, et particulièrement ceux qui travaillent pour la justice sociale, pour la moralité, la protection, et le bien-être de la femme, ou pour tout autre progrès, sauront constater comme nous la dette considérable qu'ils ont envers le *Mouvement Féministe*.

Certes, les économies sont à l'ordre du jour. Mais toute économie n'est pas forcément judicieuse. Il y a des économies qui sont même de véritables gaspillages, car elles entraînent des progrès déjà acquis au prix de plus grands sacrifices. Que penseraient-ils, par exemple, de gens qui, ayant construit une belle maison, n'en prendraient aucun soin et la laisseraient dégringoler... par économie.

L'avancement des idées vers plus de justice, plus de coopération, et vers cette organisation meilleure que nous appelons si ardemment de nos vœux, dépend largement des possibilités de propager et de discuter des moyens d'y par-

KETTY VON ALLMEN: *Ils étaient cinq petits lapins*. Editions Erguel, Saint-Imier. 1 vol. relié et orné de jolies illustrations.

L'auteur a appris à raconter des histoires — si tant est qu'un art si exquis s'apprenne — en amusant de ses récits ses propres enfants et les élèves de l'école d'Orvin, où elle fonctionna comme institutrice, pendant une vingtaine d'années. J'ai rarement lu récits plus plaisants et mieux faits pour éduquer les gosses, tout en les amusant. Les *Simplex histoires d'enfants et de bêtes*, de la collection Pâquerette (chez Delachaux et Niestlé), ont eu beaucoup de succès, et les cinq petits lapins, qui viennent de sortir de presse, n'en auront pas moins. Jamais fade, toujours vif, allégre, sain, le récit des heures et malheurs d'une honnête famille de lapins est des plus divertissants. Parfumé d'honnêteté, de joie et de serpolet, le livre charmant de Kitty von Allmen doit avoir sa place dans la bibliothèque de nos enfants, pour leur plus grande joie, et même pour pour celle de leurs parents.

J. V.

JEAN AUBOURG: *Le coffret rouge*. 1 vol. Edit. E. Figuière, Paris.

Recueil de cinq nouvelles intitulé ou ne sait pas pourquoi "roman", car elles n'ont aucun lien qui en fasse une suite, ce livre est une bizarre alternance de rêves poétiques et du réel le plus cru. Dans *Chair contre fer* se trouve notamment le personnage d'un médecin sadique et à demi-fou (d'ailleurs, le sadisme n'est-il pas de la folie?), dont l'odieux langage est presque intolérable à la lecture. Si c'est une charge, elle est d'une outrance qui à quelque chose de par trop invraisemblable. Nous aurions aimé peiner à suivre l'auteur où il voudrait sans doute nous mener: à considérer ses récits comme ayant un but moralisateur... Après tout, peut-être est-ce une erreur que de lui attribuer cette pensée, et d'autre part, si l'auteur de certaines scènes telles qu'en étale *Il Bacio* nous paraît inutilement réalistes, tant de lecteurs ne sont plus choqués de rien!

M.-L. P.

venir, en toute objectivité et sans aucun esprit de parti. Or, le *Mouvement Féministe* est le seul journal en Suisse romande qui nous offre ces précieuses possibilités. J'estime que le laisser perdre ses forces serait en même temps diminuer les nôtres, au moment même où nous devrions pouvoir les décupler.

Je pense aux suffragistes françaises qui sont seules avec nous à revendiquer certains droits et qui, actuellement, redoublent d'activité. Il serait décevant que nous autres, femmes de Suisse romande, semblions incapables d'un petit sacrifice pour défendre une cause qui est nôtre, avant tout, et pour laquelle vous avez, chère Mademoiselle Gour, donné le plus merveilleux exemple d'abnégation, de vaillance et de dévouement.

Je souhaite vivement que votre appel soit entendu et que chaque femme prenne à cœur, non seulement d'aider le *Mouvement Féministe* à travers la crise mais encore de le mettre à même de se développer toujours davantage.

Cordialement à vous

CLARA GUTHRIE D'ARCS
Présidente de l'Union Mondiale de la Femme.

Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes

Conférence de Marseille (18-22 mars 1933).

Programme des réunions et meetings

ouvertures à d'autres participantes qu'aux déléguées officielles à la Conférence, dont les séances seront privées.

Samedi 18 mars, 14 h. 30 à 16 h. 30:

RECEPTION OFFICIELLE
offerte par la Municipalité.
(Musée de Longchamp)

Discours de bienvenue: M^{me} BRUNSHVICO au nom de l'Union française pour le Suffrage, et M^{me} MARIA VERONE au nom de la Ligue française pour le Droit des Femmes. Messages en réponse: M^{rs}. CORBETT ASHBY, Présidente de l'Alliance, et les représentantes des autres continents: Afrique: M^{me} H. CHAROU PACHA (Egypte); Asie: M^{me} SENHA RAUF (Turquie), M^{me} J. VAKIL (Indes); Australasie: M^{rs} RUBY RICH (Australie); Amérique du Nord: M^{rs}. POTTER (Etats-Unis); Amérique du Sud: Dr. PAULINA LUISI (Uruguay).

Dimanche 19 mars, 17 h.:

MEETING PUBLIC
Le vote des femmes.

(Salle de la Mutualité, rue François-Moisson.)

Présidente: M^{rs}. CORBETT ASHBY. — Oratrices: M^{rs}. LAUGHTON MATTHEWS (Grande-Bretagne), MISS E. H. PEPERS (Hollande), PRINCESSE CANTACUZENE (Roumanie), M^{me} Marie HJELMER, députée (Danemark), M^{me} Vera URBANOVA (Tchécoslovaquie), M^{rs}. RAMA RAU (Indes).

Lundi 20 mars, 17 h.:

CONFERENCE SEMI-PUBLIQUE
L'Égalité de la Morale.

(Salle de la Mutualité, rue François-Moisson.)
Présidente: M^{me} Dr. L. LUISI. — Deux autres oratrices dont les exposés seront suivis de discussion.

Id., 20 h. 45:

MEETING PUBLIC
Contre la Traite des Femmes.
(même salle.)

Oratrices: Dr. PAULINA LUISI (Uruguay), M^{me} H. SIMIENSKA (Pologne), M^{me} MARTINEZ SIERRA (Espagne), MISS ALISON NEILANS (Grande-Bretagne), M^{me} Maria VERONE (France).

Mardi 21 mars, 17 h.:

CONFERENCE SEMI-PUBLIQUE
Le Droit de la Femme au travail.
(même salle.)

Présidente: M^{me} BRUNSHVICO. — Oratrices: M^{lle} ING. WALIN (Suède), M^{lle} Marcelle RENSON, avocate (Belgique). — Discussion.

Mercredi 22 mars, midi:

LUNCH ORGANISÉ PAR LA COMMISSION DE LA PAIX
(Hôtel Splendide)

Présidente: M^{lle} ROSA MANUS (Hollande). — Oratrices: M^{me} GOURD (Suisse); *L'œuvre sociale de la S. d. N.*; M^{me} V. VELSEN (Allemagne), et M^{me} M.-L. PUECH (France); *Le rapprochement franco-allemand*; M^{me} DE REUSS JANCULESCO (Roumanie), M^{me} MASCLE (au nom des organisations locales).

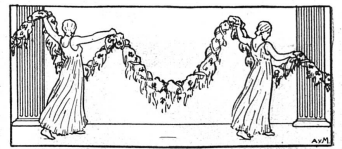
Id., 20 h. 45:

MEETING PUBLIC
La paix et le désarmement.

(Salle de la Mutualité, rue François-Moisson.)

Présidente: M^{lle} ANGLES, inspectrice de l'enseignement. — Oratrices: M^{me} Adele SCHREIBER (Allemagne); *Les bases économiques du monde nouveau*; M. le professeur LANGEVIN (France); *La guerre chimique*; M^{rs}. CORBETT ASHBY (Grande-Bretagne); *Perspectives et résultats de la Conférence du Désarmement*. — Invocation à la paix, chantée par un groupe de jeunesse.

Les noms des oratrices sont donnés sous réserve de modifications possibles en dernière heure.



A travers les Sociétés

Pour se mieux connaître.

Sur la demande de l'un de ses membres, l'Union des Femmes de Genève a organisé des réunions de rapprochement une fois par mois le soir. Ces soirées familiaires, destinées à des femmes et jeunes filles des milieux les plus divers, ont pour but de dissiper des malentendus, d'apprendre à se connaître, et de discuter ensemble des questions présentant un intérêt général. Les bonnes volontés sont mises à contribution, et chacune fait un effort dans le domaine qui lui est familier.

Le grand nombre de participantes à ces réunions prouve qu'elles répondent à un réel besoin. Il y règne une atmosphère cordiale, gaie, parfois même bruyante. Les sujets traités dans les causeries sont les plus variés. Ils sont choisis par les membres de la réunion. M^{lle} Butts a parlé d'un groupement semblable existant en Angleterre (*Women's Institutes*), M^{lle} Lucie Odier fit une causerie sur les *Logements*, et M^{me} Genevieve Werner une conférence sur la valeur du *Travail ménager*. La présidente de chaque séance est nommée à la séance précédente, ainsi que la secrétaire. D'habiles ménagères préparent des gâteaux pour le thé servi à chaque réunion et une partie artistique termine la soirée.

La prochaine de ces réunions familiaires aura lieu le mercredi 15 mars, au local de l'Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont. Toutes les personnes qui désirent y assister sont priées de s'inscrire auprès de M^{lle} Schenck, 15, rue Lombard, avant le 10 mars. M. Ch.

Une résolution de la Ligue des Femmes Juives.

Lors de son Assemblée générale convoquée à Genève, le 28 janvier dernier, cette Ligue a entendu deux exposés de M. Ernest Bovet, Secrétaire général de l'Association suisse pour la S. d. N. et de M^{me} Rosa Abern, secrétaire générale de la Ligue, à la suite desquels a été adoptée à l'unanimité une résolution flétrissant les troubles universitaires antérieurs qui se sont produits dans divers pays de l'Europe centrale et orientale, exhortant la jeunesse universitaire à abandonner ces méthodes de violence, et demandant aux gouvernements l'application stricte de l'égalité des droits de tous les citoyens. Cette résolution se termine par un appel à l'opinion publique pour une action énergique de désarmement moral.

Bureau International contre l'alcoolisme.

Le rapport pour l'année 1932 vient de paraître nous donnant une foule de renseignements intéressants et témoignant en ces temps de réaction caractéristique en faveur de l'alcool d'une compréhension de la situation et aussi d'un optimisme et d'un courage remarquable. L'énumération des divers aspects d'une activité très grande encouragera tous les gens de bonne volonté à venir en aide par leur adhésion et leur appui financier à cette utile institution.

J. V.

Garnet de la Quinzaine

Mercredi 15 mars:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont 17 h.: Cours d'histoire de l'art: *La peinture en France aux XIV^e et XV^e siècles*, causerie par M^{me} Odier. Projections.

Id., id., 20 h. 30: Soirée familiale de rapprochement: *L'art au foyer*, causerie par M^{me} Marie Lachenal.

Judi 16 mars:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont. 20 h. 30: *Avant Parsifal*, conférence avec démonstrations au piano par M^{lle} Marg. Chenevard.

Vendredi 17 mars:

LAUSANNE: Association lausannoise pour le Suffrage féminin, 2 bis, rue du Lion d'Or (Lycéum), 20 h. 30: Troisième leçon du cours de droit organisé par l'Association: *Des impôts*, par M^{lle} M. Daepfen, journaliste.

Samedi 18 mars à Mercredi 22 mars:

MARSEILLE: Conférence des Présidentes et des déléguées des Sociétés affiliées à l'Alliance Internationale pour le Suffrage (voir le programme détaillé plus haut ainsi que dans nos précédents numéros).

Mercredi 22 mars:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont. 17 h. Cours d'histoire de l'art: *Les manuscrits de la Bibliothèque de Genève*, causerie par M. Frédéric Gardy, directeur de la Bibliothèque publique. Projections.

Vendredi 24 mars:

LAUSANNE: Association lausannoise pour le Suffrage féminin, 2 bis, rue du Lion d'Or (Lycéum), 20 h. 30: Quatrième leçon du cours de droit organisé par l'Association: *De quelques contrats usuels* (baie, contrat de travail), par M^{lle} Linette Comte, avocate.